



Maxine Z.
06 03 15 69 15

Projet de Centrale Photovoltaïque de Saint-Sever

BILAN DE LA PHASE DE CONCERTATION PREALABLE VOLONTAIRE



SOMMAIRE

I.	PREAMBULE	3
A.	Présentation de la structure	3
B.	Cadre de la concertation préalable volontaire	3
II.	UN PROJET CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE	3
A.	Historique du projet.....	3
B.	Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales	4
III.	MOBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC	4
A.	Un dispositif élargi et choisi avec la mairie pour les habitants de la commune.....	4
B.	Analyse de la participation à cette rencontre.....	5
IV.	BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS.....	7
A.	Conclusions et engagements du maître d'ouvrage	7
B.	Poursuite de la démarche	7
	ANNEXES	8
1.	Compte-rendu de la réunion du Pôle Départemental Energies renouvelables du 18 novembre 2022	Erreur ! Signet non défini.
2.	Affiche de la permanence du 17 janvier	Erreur ! Signet non défini.
3.	Fiche projet	Erreur ! Signet non défini.
4.	Photographie prise lors de la permanence publique du 24 novembre 2022	Erreur ! Signet non défini.

I. PREAMBULE

A. Présentation de la structure

Spécialiste des énergies renouvelables, EDF Renouvelables est un leader international de la production d'électricité renouvelable. Filiale à 100% du Groupe EDF, EDF Renouvelables est actif dans 20 pays, principalement en Europe et en Amérique du Nord et plus récemment en Afrique, Proche et Moyen-Orient, Inde et Amérique du Sud.

D'envergure internationale, l'activité de production de la société représente au 31 décembre 2022, 18 538 MW bruts installés à travers le monde, 6 576 MW bruts en construction et 23,4 TWh d'électricité verte produite en 2020. 6 501 MW ont été développés, construits puis cédés et 13 788 MW sont actuellement en exploitation-maintenance.

Le solaire représente une part croissante des activités d'EDF Renouvelables, atteignant 19 % du total des capacités installées au 31 décembre 2022. C'est une filière prioritaire de développement de l'entreprise avec 3 562 MWc installés. EDF Renouvelables prouve depuis plusieurs années ses compétences dans le domaine du photovoltaïque.

En France, EDF Renouvelables France dispose d'une présence locale importante avec, outre son siège social à Paris, des bureaux dans 8 agences de développement dont une à Bordeaux en Nouvelle-Aquitaine.

B. Cadre de la concertation préalable volontaire

EDF Renouvelables France n'a pas organisé une concertation préalable réglementaire au titre de l'article L121-15 et suivant du code de l'environnement. Le porteur de projet a toutefois engagé une démarche volontaire d'information et de participation du public. Le dispositif de concertation s'est étendu à l'ensemble des acteurs du projet : collectivités, services de l'Etat, grand public et habitants proches du site du projet.

II. UN PROJET CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

A. Historique du projet

La commune de Saint-Sever s'est engagée dans la transition énergétique et a souhaité voir se développer un parc photovoltaïque sur son territoire. Cette volonté s'est traduite par l'identification et la réservation d'un site pour le développement d'une infrastructure photovoltaïque. En effet, le site choisi pour le projet photovoltaïque de Saint-Sever appartient en majeure partie à la commune, qui l'a classé Usr dans son Plan Local d'Urbanisme. Ce classement Usr avait déjà fait l'objet d'une enquête publique, le projet n'étant donc pas une nouveauté mais un sujet bien et connu de longue date par les habitants et riverains.

Dans la continuité de ce choix, la commune de Saint-Sever a fait appel à EDF Renouvelables pour le développement de ce projet photovoltaïque sur son domaine privé communal. Le projet s'est par la suite étendu au nord sur la parcelle d'un propriétaire privé, et concerne un second propriétaire privé pour l'installation de haies paysagères complémentaires, dont l'installation a été décidée après la phase de concertation locale.

B. Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales

Dès la phase d'études et de concertation, EDF Renouvelables France a sollicité différentes réunions de travail permettant d'appréhender les enjeux du projet.

Sur le site, l'intégration paysagère et la co-construction avec les riverains ont été des enjeux forts pour la conception du projet. La commune de Saint-Sever, en grande partie propriétaire des parcelles, a rappelé l'importance du projet dans l'accomplissement des objectifs de production d'énergie renouvelable, tout en apportant une attention particulière à la prise en compte des retours locaux. Les services de la commune participent activement à la réussite du projet notamment en suivant les différentes actions de concertation et en accompagnant la communication auprès de tous. Des points réguliers avec la mairie ont ainsi eu lieu tout au long de la phase de développement.

La communauté de communes Chalosse Tursan a également été consultée le 20 février 2023 afin de se voir présenter ce projet, qui entre en concordance avec sa stratégie de développement des énergies renouvelables. La communauté de communes Chalosse Tursan est en effet en cours de définition de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Le département des Landes a lui aussi été sollicité et rencontré le 15 mars 2023 dans le cadre du projet et plus particulièrement de l'accès à la route départementale RD25 qui longe le site choisi. Ses retours ont notamment abouti à la proposition d'un accès permettant des conditions de sécurité optimales, tout en maintenant des mesures paysagères efficaces. Cette sollicitation est complétée d'échanges avec le SDIS 40 afin de s'assurer que le parc prévu respecte bien les différentes prescriptions de protection contre les incendies. Ces échanges avec le département des Landes se sont poursuivis après le dépôt de la demande d'autorisation, et une note complémentaire accompagnée de photomontages plus précis ont été réalisés par EDF Renouvelables France suite à cela.

Enfin, les services de l'Etat et plus particulièrement la DDTM40 ont été rencontrés dans le cadre d'un pôle ENR le 2 février 2023. Cet échange a permis de préparer la phase d'instruction et d'informer sur le projet avant le dépôt de la demande de permis de construire.

III. MOBILISATION ET INFORMATION DU GRAND PUBLIC

A. Un dispositif élargi et choisi avec la mairie pour les habitants de la commune

En accord avec la mairie de Saint-Sever, EDF Renouvelables a organisé en deux temps la concertation auprès du grand public, entre décembre 2022 et mars 2023.

Dans un premier temps, EDF Renouvelables a présenté son projet dans le magazine municipal de décembre 2022. Ce magazine, disponible en version papier mais également numérique sur le site de la commune, a permis un accès libre des informations sur le projet. Les coordonnées du chef de projet ont de plus été mises à disposition dans cet article afin que tout lecteur intéressé et se posant des questions puisse obtenir des réponses.

Dans un second temps, EDF Renouvelables a tenu l'organisation d'une permanence le 15 mars 2023 de 15h à 18h à la mairie de Saint-Sever. Ce format a été choisi pour permettre des échanges avec les habitants de la commune, que ce soit au sujet du projet photovoltaïque de Saint-Sever, ou plus généralement sur l'énergie photovoltaïque et son développement en France. Au préalable, une information de la mairie a été mise en place (affichage sur les panneaux d'information numériques,

affiche à l'accueil de la mairie et sur son site internet). A l'occasion de cette permanence publique, EDF Renouvelables a rédigé une lettre d'information mise à disposition par la suite à l'accueil de la mairie de Saint-Sever, afin de présenter le projet et de laisser une nouvelle fois les coordonnées du responsable du projet.

B. Analyse de la participation à cette rencontre

Concernant la permanence, malgré une communication sur l'événement (dont la réception a été confirmée par les participants), elle n'a mobilisé que 3 personnes comprenant 2 conseillers municipaux ainsi qu'un habitant, entrepreneur et désirant laisser ses coordonnées en prévision des travaux. Les sujets abordés ont principalement été autour du chantier mais également la possibilité de mettre en place du financement participatif ou encore de proposer des visites du parc, une fois construits, aux élèves des deux écoles et deux collèges de la commune.

Aucune question ou demande de compléments n'a en revanche été transmise au responsable du projet d'EDF Renouvelables, malgré la mise à disposition de ses coordonnées dans le magazine municipal et la lettre d'information.

IV. MOBILISATION ET INFORMATION DES HABITANTS PROCHES

A. Un dispositif adapté pour les habitants à proximité du projet

En accord avec la mairie de Saint-Sever, le dispositif d'information et co-construction du projet avec les riverains a été renforcé et étendu entre novembre 2022 et mars 2023. Ceci pour non seulement écouter mais aussi prendre en compte et apporter des compléments concrets aux demandes des riverains concernant la proximité du parc vis-à-vis de leurs habitations, ainsi que de l'insertion paysagère du projet.

Une 1ère réunion d'information, souhaitée par mairie, a été organisée conjointement avec EDF Renouvelables France le 4 novembre 2022 en mairie.. A destination des élus et des riverains du projet photovoltaïque identifiés par la mairie, ce format a été choisi pour permettre une présentation claire et adaptée aux enjeux de proximité tout en prenant en compte des premiers retours. Afin d'inviter toutes les personnes dans le périmètre choisi comme pertinent par la Mairie de Saint-Sever, cette dernière s'était chargée de glisser une invitation au préalable dans la boîte aux lettres des riverains du projet.

Pour donner suite à ce temps d'échange, EDF Renouvelables a transmis un questionnaire à la mairie de Saint-Sever, à distribuer dans les boîtes aux lettres précitées. Ce questionnaire a permis d'avoir des premiers retours sur la présentation, mais aussi de proposer à tous les riverains, présents ou non lors de la réunion, de se manifester pour être recontactés par EDF Renouvelables et mettre en avant leurs sujets importants dans le cadre du projet. EDF Renouvelables a par la suite contacté individuellement les 8 personnes intéressées afin de prendre en compte leurs retours et de les inviter à des ateliers de travail participatifs sur la co-construction de l'intégration du parc.

EDF Renouvelables France a par la suite organisé un premier atelier participatif le 30 janvier 2023, afin d'échanger avec les riverains s'étant manifestés en présence d'une représentante de la mairie de Saint-Sever ainsi que. Ce format, en effectif plus réduit, a été choisi afin de pouvoir avancer plus efficacement avec les personnes concernées et souhaitant se mobiliser, sur l'intégration du parc.

D'un commun accord avec les riverains, EDF Renouvelables France a par la suite organisé un second atelier participatif le 20 mars 2023, avec les mêmes personnes invitées qu'au premier atelier, mais sans représentant de la mairie (indisponible) et avec de nouveaux riverains s'étant manifestés entre temps. Ce temps-ci fut consacré à faire le point sur les mesures prises en compte par EDF Renouvelables en réponse à l'atelier précédent, ainsi qu'à la discussion sur de nouvelles adaptations du projet à prendre en considération.

Au regard des enjeux et de la participation, EDF Renouvelables a proposé d'informer personnellement les riverains mobilisés des prochaines avancées du projet, notamment lors du dépôt de la demande de permis de construire, avant l'enquête publique et lors de l'obtention éventuelle du permis de construire.

B. Analyse de la participation à cette rencontre

La réunion d'information du 4 novembre 2022 a réuni plus de soixante personnes, élus et riverains. Après une présentation complète du projet, les échanges ont principalement tourné autour du choix du site et de l'énergie photovoltaïque, de la gestion de l'exploitation et du démantèlement, ainsi que de l'insertion paysagère et la concertation avec les riverains.

Le questionnaire envoyé par la suite aux riverains a obtenu des réponses de la part de 13 personnes. 38% étaient ainsi présents à la réunion du 4 novembre et parmi eux, 80% se sont déclarés satisfaits. 62% des répondants ont demandé à échanger avec EDF Renouvelables et 23% ont émis un soutien fort au projet. Les enjeux principaux soulevés concernaient l'intégration paysagère, mais également des questions sur le bruit et les champs électromagnétiques.

Le premier atelier participatif a réuni 9 personnes et a permis aux participants, des habitants proches du site, d'exprimer leur inquiétude quant à la proximité du projet. Le travail collectif de la séance a permis de prendre en compte les différentes situations grâce à un travail cartographique et de faire des propositions adaptées pour renforcer l'insertion paysagère du projet : communication renforcée entre EDF Renouvelables et les riverains, implantations du poste de transformation et du poste de livraison loin du hameau du Fourré, choix de la couleur vert mousse pour les clôtures et le poste de livraison, implantation de haies le long de la RD25 et le long des habitations en première ligne, réalisation de nouveaux photomontages, mise en place du financement participatif. Cet atelier a également été l'occasion de revenir sur certains points, notamment concernant le réfléchissement des panneaux, les champs électromagnétiques et le bruit, afin de rassurer certains riverains. Dans l'ensemble, bien que n'étant pas soutiens du projet photovoltaïque, les participants ont indiqué être globalement satisfaits de la tenue de cet atelier.

Le second atelier du 20 mars a quant à lui réuni 14 riverains et a permis à EDF Renouvelables de présenter les mesures décidées fin janvier. EDF Renouvelables a également présenté de nouveaux points de vue, depuis lesquels seraient faits des photomontages complémentaires. Si la question de l'intégration paysagère a une nouvelle fois été au cœur des débats, ce sujet a trouvé une issue dans l'implantation d'une haie paysagère le long des habitations en première ligne. Cette mesure, proposée comme solution durant le premier atelier et masquant de ce fait en grande partie le futur parc photovoltaïque est apparu satisfaisant pour en une majeure partie des participants. Les riverains ont par la suite conseillé un éleveur de la commune pour l'entretien du parc par éco-pâturage, qu'EDF Renouvelables s'est engagé à consulter. Les discussions se sont ensuite tournées vers la question d'éventuels avantages financiers à destination des riverains. Si une réduction du prix de l'électricité n'a pas pu être proposée par EDF Renouvelables pour des raisons légales, les riverains pourront toutefois bénéficier du financement participatif mis en place dans le cadre du projet.

V. BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS

A. Conclusions et engagements du maître d'ouvrage

Le projet photovoltaïque de Saint-Sever est un point de crispation depuis plusieurs années pour quelques riverains du chemin de Barboulet, du fait de la proximité du site par rapport à leurs habitations. A l'inverse, le reste des habitants de la commune n'a pas montré d'intérêt ou fait part de questions durant l'enquête publique concernant la révision du PLU entre 2017 et 2018.

Le dispositif de concertation mis en place par EDF Renouvelables a ainsi été adapté à la situation locale, en proposant différentes occasions et de temps de réflexion aux riverains pour être informés mais également pour participer, émettre des recommandations et se voir informés de leur prise en compte ou non. EDF Renouvelables a également organisé plusieurs temps d'échange avec les acteurs territoriaux et le grand public, permettant ainsi la bonne information et une prise en compte optimale des enjeux intrinsèques au projet.

Ces échanges ont mené à une adaptation du projets par EDF Renouvelables, notamment sur l'insertion paysagère avec l'implantation de haies non seulement en bordure du parc photovoltaïque, mais également proche des habitations, conformément à la demande des riverains. L'entrée a également été modifiée pour satisfaire aux conditions de sécurités optimales et suivant les recommandations du département des Landes, tandis que les enjeux environnementaux modérés ont été en grande partie évités en suivant les recommandions de la DDTM40. Le projet d'EDF Renouvelables France à Saint-Sever satisfait ainsi aux demandes et recommandations des acteurs territoriaux consultés. Les riverains historiquement opposés au projet ont quant à eux considéré que la démarche d'EDF Renouvelables était cohérente ; les mesures proposées ont d'ailleurs pu faire évoluer positivement la vision une partie d'entre eux.

B. Poursuite de la démarche

En accord avec la Mairie de Saint-Sever, EDF Renouvelables mettra en place des dispositifs d'information et de concertation du public sur les suites du projet. Tout d'abord en informant les riverains lors de l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction, puis préalablement au lancement du chantier, en 2024 avec une communication dans le magazine municipal et sur le site de la commune. Il en sera de même lors de l'inauguration du parc en 2025. Enfin, durant la phase d'exploitation, des visites seront organisées pour les élèves des écoles de la commune.


ANNEXES

1. PHOTOGRAPHIE DE LA RÉUNION D'INFORMATION DU 4 NOVEMBRE 2022




2. QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX RIVERAIN

Questionnaire



Projet photovoltaïque de Saint-Sever
Suite de la réunion publique du 4 novembre



Pour être tenu informé de la suite du projet, merci de :

- Renvoyer vos réponses à l'adresse mail suivante : maxime.zeidenberg@edf-re.fr (vous pouvez également le déposer en mairie)
- Bien vouloir nous laisser vos coordonnées : _____

Afin que nous puissions organiser des temps d'échange, merci de bien vouloir nous renvoyer le questionnaire avant décembre 2022

<p style="text-align: center;"><i>Concernant la réunion du 4 novembre</i></p> <p>1) Etiez-vous présent lors de la réunion publique du 4 novembre ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>2) Si oui, cette permanence a-t-elle répondu à vos attentes ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui tout à fait <input type="checkbox"/> Oui, pour partie <input type="checkbox"/> Non, seulement partiellement <input type="checkbox"/> Non, pas du tout</p> <p>3) Si oui, avez-vous des remarques sur l'organisation de cette réunion ? <i>(expliquer en quelques mots)</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Concernant le projet photovoltaïque</i></p> <p>1) Souhaitez-vous échanger avec nous sur un sujet en particulier ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>2) Si oui, lequel ? <i>(expliquer en quelques mots)</i></p> <p>3) Où habitez-vous par rapport au projet ?</p>
--	--

3. Communication de la ville de Saint-Sever sur sa page Facebook



Ville de Saint-Sever 6 j · 🌐

[PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE]

🌱 Venez échanger avec **EDF ENR** mercredi 15 mars de 15 h à 18 h en salle du conseil à l'Hôtel de Ville 🗨️

#transitionecologique #énergie #photovoltaïque

**Vous avez envie d'en savoir plus sur le projet ?
Rencontrons-nous le 15 mars de 15h à 18h
à la mairie de Saint-Sever**

La société EDF Renouvelables vous rencontre
pour vous présenter le projet et répondre à vos questions !



Une question ? Contactez :
Maxime ZEIDENBERG
Ingénieur projets EDF Renouvelables
06 03 15 69 15
maxime.zeidenberg@edf-re.fr

 **edf**
renouvelables

4. Communication sur la permanence publique sur le site internet de la commune

The screenshot displays the official website of the City of Saint-Sever. The header features the city's logo and name, along with navigation menus. A prominent banner at the top lists several events for the month of March:

- 15 mars**: Projet de centrale photovoltaïque
- 18 mars**: FOLIEE
- 18 mars**: CHANTONS SOUS LES PAYS
- 19 mars**: THE DANCANT

The main content area is divided into several sections:

- A L'AFFICHE DU CINÉMA**: A section for cinema listings, featuring a poster for 'MON CRIME'.
- ACTUS EN BREF**: A news summary section with various headlines.
- REAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE**: A section detailing urban planning work, including a map and the text 'Travaux du 5 septembre 2022 à mi mai 2023'.
- DÉMARCHES EN LIGNE**: A list of online services available to citizens.
- Saint-Sever : Actualités et info en direct**: A section for local news and information.

On the left side, there is a sidebar with the following sections:

- ACTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS**: A general news and events section.
- Projet de centrale photovoltaïque**: A detailed article about the solar power project, dated 15 mars 15:00 - 15 mars 18:00.
- Agenda des événements**: A calendar of upcoming events.
- Toute l'actualité de Saint-Sever**: A link to all local news.
- Château à Saint-Sever**: Information about the local castle.

At the bottom of the page, there is a map of Saint-Sever and contact information for the town hall.

5. communication sur la permanence publique sur un panneau d'affichage de Saint-Sever



6. photographie prise lors de la permanence publique du 15/03/2023

